LE TIR A L'ARC

Le tir à l'arc est un sport facteur d'équilibre et de maîtrise de soi et par ce fait bénéfique à tous à n'importe quel âge aussi bien comme sport de compétition que comme sport de loisir.

Le tir à l'arc présente plusieurs disciplines telles que :

* le tir à 18 m
* le tir TAEI et TAEN
* le tir en campagne
* le tir 3D
* le tir nature
* le tir Beursault

Toutes donnant lieu à des compétitions, mais dont seules les quatre premières sont reconnues au niveau international.

Les débutants, après quelques séances d'initiations, peuvent envisager de passer des "flèches de progression" (de 10 à 30 m) et de participer à des compétitions en salle et à l'extérieur.

L'ASSOCIATION DE TIR A L'ARC DE CHENOVE (ATAC)

Le club de Chenôve vous propose de vous initier au tir à l'arc en mettant à la disposition des débutants (**à partir de 9 ans**) arc et flèches.

Les structures et les locaux du club vous permettront de pratiquer le tir à 18 m (de 10 à 25 m) et le tir en extérieur (de 15 m à 70 m).

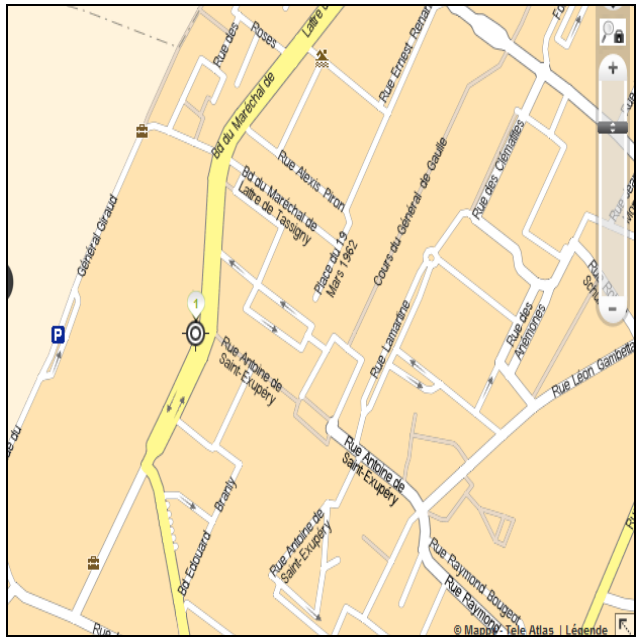
Par l'intermédiaire de stages d'initiation et de perfectionnement, vous découvrirez les autres disciplines comme le tir en campagne, le TAEI et TAEN mais vous pourrez aussi acquérir des connaissances techniques sur ce sport.

Les amateurs de compétition toutes classes d'âges confondues se verront proposer des concours suivant leurs résultats et leurs ambitions.

L'école de tir à l'arc a lieu de septembre à juin sauf pendant les vacances scolaires.

Où se situe l'A T A C ?

Le club dispose pour les entraînements du **Boulodrome** situé :
9 Bd Mal de Lattre de Tassigny à Chenôve et d'un terrain sur le plateau de Chenôve.



Boulodrome de Chenôve



HORAIRES D'ENTRAINEMENTS

*** Au Boulodrome :**
9 Bd Mal de Lattre de Tassigny
à Chenôve

Lundi	18h à 19h30	Jeunes (au moins 9 ans)
Lundi	19h30 à 22h	Adultes confirmés + compétiteurs
Mercredi	18h à 19h30	Jeunes (au moins 9 ans)
Mercredi	19h30 à 22h	Adultes confirmés + compétiteurs
Vendredi	18h à 19h30	Tir libre
Vendredi	19h45 à 21h30	Adultes compétiteurs

L'achat d'1 kit débutant adulte et jeune sera demandé en début de saison : 47 €.
L'achat d'1 kit archer de plus d'une année de pratique sera demandé en début de saison : 77€.

Au terrain extérieur :
Cibles installées en permanence au plateau de Chenôve. Réservations pour les créneaux sur le site du club. Site également sur le parcours de Plombières les Dijon.

Pour tout renseignement, s'adresser au Président du Club :

Mr Vincent CREUZET
Adresse internet :
atacchenove21@gmail.com
Portable : 06-75-46-67-54

A défaut de pouvoir le joindre par téléphone, vous pourrez le rencontrer les lundis, mercredis, vendredis aux horaires des entraînements.

TARIFS SAISONS 2026/2027

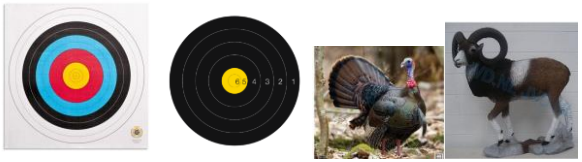
Adulte pratique en club : *115 €*
Adulte compétition : *120 €*
Jeunes de 10 à 18 ans : *90 €*
Tarif famille : - 5 € à partir de la 2ème personne par foyer fiscal

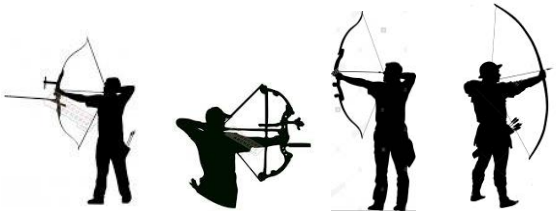
Tarif habitant de Chenôve :
Adultes pratique en club : *110 €*
Adulte compétition : *115 €*
Jeunes de 10 à 18 ans : *85 €*
Tarif famille : - 5 € à partir de la 2ème personne par foyer fiscal

Licence découverte adulte : *60€*
Licence découverte jeune : *55 €*

Tarif comprenant la licence sportive, l'assurance et les cours dispensés.

TIR A L'ARC





ATAC CHENOVE

http://www.asc-tiralarc-chenove.sportsregions.fr
15 rue de Marsannay
21300 CHENOVE